

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-BERNARD du 6 novembre 2017 à 19h30

Etaient présents : M. Bernard REY, Maire, MM. Francis BLOCH, Pierre-Louis BALLEST, Josette GUERRIER Adjoints au Maire.

Pascale LABART, Sandrine TESTAS, Marie LABROSSE, Emmanuelle CARGNELLI, Jean BARTHOMEUF, Peter WATSON, Florent PATIN, Jean-Pierre PILLON, Arnaud LEGOUGE Conseillers municipaux.

Absent(s) excusé(s) : F EYRAUD (pouvoir donné à Sandrine TESTAS) Mme Katia PERRET (pouvoir donné à Pascale LABART)

Secrétaire de séance : Jean-Pierre PILLON

Convocation faite le : 30 OCTOBRE 2017

publiée le : 30 OCTOBRE 2017

Remarque sur le précédent conseil,

Erreur sur le point n° IV, Cimetière : Décision d'équiper les futures tombes de caveaux préfabriqués.

Après en avoir délibéré le conseil décide à 13 voix POUR, 2 voix CONTRE, 0 ABSTENTION de faire une étude financière pour une tranche (une dizaine de concessions).

Le procès-verbal du conseil municipal du 2 octobre 2017 est adopté à l'unanimité

I – INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Le Maire informe le conseil de la démission d'un conseiller municipal,

M Gérard LEFEBVRE, en date du 5 octobre 2017.

Conformément à la loi, le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu, remplace le conseiller municipal élu sur cette liste.

L'élue qui arrive après est MME Emmanuelle CARGNELLI.

Le Conseil Municipal, prend acte de ce changement et de l'installation de MME Emmanuelle CARGNELLI.

Monsieur le Maire propose 1 minute de silence en mémoire de Monsieur Maurice MOREL ancien Adjoint auprès de Monsieur BALAY et Monsieur Daniel GAILLARD Conseiller municipal auprès de Monsieur PAOUR.

II PRESENTATION DES TRAVAUX REALISES PAR LES ELEVES IET ET L'ASSOCIATION SPINOSA

Le Maire suspend la séance et donne la parole aux étudiants de l'IET de Lyon.

En partenariat avec l'association Spinosa, des étudiants de l'IET de Lyon (Institut de l'environnement et des technologies) ont présenté au conseil, en vidéo, leur travail effectué sur la commune de Saint Bernard, l'objectif étant l'amélioration des connaissances faunistiques et floristiques.

III – ELECTION D'UN ADJOINT

VU le code général des collectivités territoriales;

Considérant la démission de MME Katia PERRET de son mandat d'adjoint au maire, démission acceptée par Monsieur le Préfet de l'Ain,
Le Maire propose au conseil de maintenir à trois le nombre d'adjoints et donc de pourvoir le poste vacant.

Un seul candidat se présente : MME Josette GUERRIER. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

Résultats : Votants : 15
 Suffrages Exprimés : 15
 Majorité absolue : 15
 15 voix pour MME GUERRIER

La candidate, MME GUERRIER, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée élue en qualité de 3^{ème} adjoint au maire, et immédiatement installée.

IV – ELECTION DES ELUS DES DIFFERENTES COMMISSIONS MUNICIPALES

Suite à l'arrivée de nouveaux conseillers et d'une adjointe, le tableau des commissions municipales est restructuré.

Après en avoir délibéré le conseil approuve à l'unanimité:

Le nouveau tableau des commissions communales

DES COMMISSIONS COMMUNALES - 2017

FINANCES, ACHAT MATERIEL	Vice-Président : Peter WATSON Katia PERRET, Jean BARTHOMEUF, Josette GUERRIER, Florent PATIN, Emmanuelle CARGNELLI, Arnaud LEGOUGE, Jean-Pierre PILLON
TRAVAUX, VOIRIE, ECLAIRAGE, BATIMENTS	Pierre-Louis BALLET (Vice-Président), Pascale LABART, Francis BLOCH, Josette GUERRIER, Jean BARTHOMEUF, Emmanuelle CARGNELLI, Arnaud LEGOUGE, Jean-Pierre PILLON
AMENAGEMENT DE L'ESPACE, URBANISME, ENVIRONNEMENT, PROPRETE	Francis BLOCH (Vice-Président), Pascale LABART, Katia PERRET, Jean BARTHOMEUF, Josette GUERRIER, Emmanuelle CARGNELLI, Arnaud LEGOUGE, Jean-Pierre PILLON
SCOLAIRE, PERISCOLAIRE et CANTINE	Françoise EYRAUD, Francis BLOCH, Josette GUERRIER, Marie LABROSSE, Sandrine TESTAS, Emmanuelle CARGNELLI, Arnaud LEGOUGE, Jean-Pierre PILLON
LIEN SOCIAL, VIE ASSOCIATIVE, SPORT, CULTURE, BIBLIOTHEQUE,	Josette GUERRIER (Vice-Présidente), Marie LABROSSE, Francis BLOCH, Pierre-Louis

CIMETIERE	BALLET, Peter WATSON, Emmanuelle CARGNELLI, Arnaud LEGOUGE, Jean-Pierre PILLON et Rose TRONCY (membre extérieur bibliothèque)
RELATION AVEC L'HABITANT, COMMUNICATION, JEUNESSE, CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES	Marie LABROSSE (Vice-Présidente), Pierre-Louis BALLET, Florent PATIN, Pascale LABART, Peter WATSON, Emmanuelle CARGNELLI, Arnaud LEGOUGE, Jean-Pierre PILLON et Audrey RIGAULT (membre extérieur)
SECURITE DES BIENS ET DES PERSONNES (Voisins vigilants)	Bernard REY, Pierre-Louis BALLET, Peter WATSON, Marie LABROSSE, Jean-Pierre PILLON, Emmanuelle CARGNELLI, 2 membres extérieurs au conseil municipal
CAO	P-L BALLET, Marie LABROSSE, Jean-Pierre PILLON, titulaires. Peter WATSON, J. BARTHOMEUF, Emmanuelle CARGNELLI , suppléants
PERSONNEL	Peter WATSON, Francis BLOCH, Pierre-Louis BALLET, Jean BARTHOMEUF, Emmanuelle CARGNELLI, Arnaud LEGOUGE

Le nouveau bureau du CCAS

Membres du Centre Communal et d'Action Sociale de la Commune de SAINT-BERNARD

MEMBRES
<i>Membre du Conseil municipal</i>
Bernard REY Président
Josette GUERRIER Vice-Présidente
Sandrine TESTAS
Marie LABROSSE
Peter WATSON
Emmanuelle CARGNELLI
<i>Externe au Conseil Municipal</i>
Albert REBAUD
Brigitte FILLON
Reda HOUHOU
Marie Rose JACQUET
Josette BOISSARD VAILLOUD

V – REPRESENTATION DANS LES COMMISSIONS DES COLLECTIVITES EXTERIEURES
--

A l'unanimité le conseil approuve le nouveau tableau des représentants municipaux dans les commissions des collectivités extérieures

STRUCTURES INTERCOMMUNALES

SMICTOM	<i>2 titulaires</i>	Pierre-Louis BALLET – Pascale LABART
	<i>2 suppléants</i>	Francis BLOCH – Peter WATSON
SYNDICAT DES EAUX ANSE ET REGION	<i>2 titulaires</i>	Pierre-Louis BALLET – Jean BARTHOMEUF
SYNDICAT D'ENERGIE et D'E-COMMUNICATION DE L'AIN	<i>1 titulaire</i>	Jean BARTHOMEUF
	<i>2 suppléants</i>	Florent PATIN – Pascale LABART
SYNDICAT HYDRAULIQUE	<i>2 titulaires</i>	Francis BLOCH – Sébastien BOYER
	<i>2 suppléants</i>	Pierre-Louis BALLET – Peter WATSON
VAL HORIZON	<i>1 titulaire</i>	Marie LABROSSE
	<i>1 suppléant</i>	Sandrine TESTAS
ADMR	<i>1 titulaire</i>	Josette GUERRIER
	<i>1 suppléant</i>	Peter WATSON
CNAS	<i>1 délégué élu</i>	Josette GUERRIER
CORRESPONDANT DEFENSE	<i>1 élu</i>	Pierre-Louis BALLET
SCOT	<i>1 titulaire</i>	Francis BLOCH
	<i>1 suppléant</i>	Bernard REY

ainsi que le tableau des représentants dans les commissions de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée.

MEMBRES DES COMMISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNE DOMBES SAONE VALLEE

COMMISSION FINANCES	Bernard REY, Peter WATSON
COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI, FORMATION, INSERTION, AGRICULTURE	Pierre Louis BALLET, Jean BARTHOMEUF
COMMISSION PATRIMOINE ET CULTURE	Peter WATSON, Jean-Pierre PILLON
COMMISSION ASSAINISSEMENT	Pascale LABART, Jean BARTHOMEUF
COMMISSION ACTION SOCIALE ET LOGEMENT	Sandrine TESTAS, Josette GUERRIER
COMMISSION TRANSPORT, AMENAGEMENT DE L'ESPACE	Francis BLOCH, Jean BARTHOMEUF
COMMISSION ENVIRONNEMENT	Francis BLOCH, Pascale LABART
COMMISSION SPORTS	Françoise EYRAUD, Arnaud LEGOUGE
COMMISSION TOURISME	Peter WATSON, Marie LABROSSE
COMMISSION TRAVAUX	Pierre Louis BALLET, Jean BARTHOMEUF
COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES	Bernard REY, Peter WATSON

VI – CREATION DES EMPLOIS DES AGENTS RECENSEURS

Le recensement de la population se fera entre le 18 janvier 2018 et le 17 février 2018.

Monsieur le Maire propose,

a) de créer 3 postes d'agents recenseurs,

b) pour la rémunération de ces agents, tout en considérant les montants de prise en charge donnés par la préfecture, de se rapprocher des montants donnés par la commune lors du dernier recensement.

Après délibération, le conseil accepte à l'unanimité ces 2 points.

VII – INFORMATION DU CONSEIL SUR LES DECISION DU MAIRE

Le Maire rappelle que le Conseil Municipal l'a autorisé à effectuer toutes les démarches relatives au dossier de réhabilitation de l'ancienne mairie.

Le Maire informe qu'il a signé chez le Notaire le bail à construction avec HBVS. Les travaux débuteront début décembre 2017.

VIII –DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Décision modificative N°3.

Le Maire rappelle qu'il faut ajouter aux frais de l'indemnité d'expropriation ERL3 qui se montent à 478 700€ les frais de notaire et d'enregistrement au service de publicité foncière estimés à environ 7000€.

Afin de pouvoir retracer comptablement ces écritures au sein du budget communal,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité la création d'une opération d'équipement n° 318 intitulé « emplacement réservé n°3 »

et de procéder aux virements de crédits qui ne modifient pas l'équilibre de la section.

IX –FINANCEMENT DE L'ERL3

Le Maire présente au conseil les propositions de financement des différents organismes sollicités, et notamment l'offre de crédit relais proposé par la Caisse d'Epargne. Ce financement d'un montant de 485 000€ est établi sur la base d'une durée de remboursement maximum de 36 mois, reconductible pour 12 mois supplémentaires par avenant.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité, de retenir l'offre de financement « crédit relais » présenté par la Caisse d'Epargne.

Autorise le Maire à signer avec la Caisse d'Epargne tout document relatif à ce financement.

X –PLAN DE FINANCEMENT DE L'ESPACE MULTI-LOISIRS

Approbation d'un plan de financement pour un montant total estimé à 662 660€

Le Maire rappelle que, pour le financement de ce projet des subventions seront sollicitées auprès du Département de l'Ain, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de l'Etat conformément à la délibération du 3 juillet 2017. Sans les parlementaires, la réserve ayant été supprimée.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, approuve par 12 voix pour et 3 abstentions, le plan de financement du projet « réhabilitation du Mille Club et réalisation d'un espace multi-loisirs.

Une présentation de l'avant-projet sommaire sera faite aux associations le 24 novembre 2017.

XI –VOTE DE LA CLECT POUR LA CCDSV

Depuis le 1 janvier 2017 la compétence gens du voyage est transférée aux communautés de communes. Désormais l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage devient une compétence obligatoire pour les communautés de communes au même titre que les actions de développement d'investissement économique et que l'aménagement de l'espace.

Par ailleurs, lors de la précédente évaluation du transfert de charges en 2016, une commune n'a pas fait état des charges liées au transfert de la compétence GEMAPI. Ces charges sont exposées en retard par cette commune et doivent être intégrées aux évaluations faites pour les autres communes en 2016.

Un rapport proposant une évaluation de ces charges a été établi par la commission locale d'évaluation des charges transférées créée au sein de la communauté de communes et doit être approuvé par le conseil municipal.

- a) Le Conseil, après en avoir délibéré décide par 7 voix pour 8 abstentions 0 voix contre.
- b) de valider le rapport
- c) dit que les ajustements des attributions de compensation de communes concernées seront effectués sur les budgets 2017 et suivants.

XII –DEMANDE PARTICIPATION FINANCIERE POUR LA SCOLARITE D'UN ENFANT A TREVOUX

Le Maire explique la demande faite par la commune de Trévoux, de participer aux frais de scolarité d'un enfant de St Bernard en classe ULIS (classe spécialisée) pour l'année 2015/2016. Après délibération, le Conseil par 14 voix contre 1 voix pour, n'approuve pas cette demande jugée sans accord préalable et trop tardivement.

XIII –RPQS SERVICE DE L'EAU POTABLE

Service de l'eau potable. Le rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public est consultable au secrétariat aux horaires d'ouverture de la mairie

IVX –QUESTIONS DIVERSES

ERL3 « maison Barret » : projet immobilier comprenant de 6 logements aidés et une ligne de commerces : Dynacité indique ne pas donner suite à la sollicitation de la commune pour des raisons de contexte économique.

Poteau téléphone Orange : un poteau se trouve à l'intérieure d'une propriété et dans l'axe du portail d'accès à la propriété ; des discussions sont en cours pour déplacer ce poteau.

Subventions obtenues sur les factures d'investissement :
Ex mairie local rez-de-chaussée 8000€ du Sénateur Chaize
Radar pédagogique : 1200€ de la Sénatrice Goy Chavent
Portillon école 1070€ du Ministre de l'Intérieur

Participation citoyenne : signature du protocole le 18 novembre 2017, en présence : des membres du conseil, des référents, de la presse.

Demande installation d'un Food truck :

Le Maire expose au conseil la demande faite par un commerçant pour l'installation d'un camion « vente de burgers »

Après en avoir délibéré le conseil accepte à 8 voix pour, 3 abstentions, 4 voix contre l'installation de ce foot truck, pour une durée de six mois (avec période d'essai), sur la place de l'église, le lundi soir de 17h30 à 22h.

CCAS : préparation fêtes de Noël : commande de colis et réservation du restaurant pour les spinosiens de 70 ans et plus le 2 décembre.

Commémoration du 11 novembre : rassemblement devant la mairie 10h30, départ du défilé pour le monument aux morts au cimetière 11h.

Cimetière : un devis sera demandé pour l'installation de caveaux
Certaines tombes ne sont plus entretenues. La mairie contactera les familles pour une mise en demeure de restauration comme le prévoit le règlement.

Halloween : Monsieur le Maire et le conseil municipal, remercient l'ensemble de la maison de retraite Utrillo et les spinosiens, pour leur accueil et leur participation, le restaurant chez Bibet pour la préparation de l'excellente soupe au potiron servie devant la mairie et qui clôturait cette petite fête.

Sou des écoles : vente de sapins le 2 décembre 2017 dans la cour de l'école.

Finances : prochaine réunion courant novembre.

SMICTOM : l'accès de la déchèterie est déplorable, un courrier pour signaler ce problème sera fait au président.

Ecoles : la nouvelle commission sur les rythmes scolaires est mise en place et se réunit régulièrement. Les parents seront interrogés dans un prochain sondage sur leur souhait pour l'année 2017/ 2018.

SIEA : prochaine réunion : assemblée générale le 1 décembre 2017.

PLU : date de l'enquête publique du 11 décembre 2017 13h30 au 20 janvier 2018 12h00. Les observations pourront être déposées en mairie sur un registre papier ou par voie électronique.

Beaujolais nouveau : samedi 25 novembre au Mille Club.

Vœux du Maire : dimanche 21 janvier 2018 à 11h00 au Mille Club

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H

**Prochain conseil municipal : Lundi 4 décembre 2017 à 19h30
Lundi 15 janvier 2017**